



Genève, le 12 avril 2018  
Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) et du département de la sécurité et de l'économie (DSE)**

**La voie de bus de la route de Ferney ouverte aux motos et scooters**

**Après un premier test mené sur la route des Jeunes depuis août 2017, une deuxième voie de bus sera ouverte aux deux-roues motorisés le 13 avril 2018 sur la route de Ferney, au Grand-Saconnex. Ce test doit vérifier la pertinence de la mesure dans des conditions différentes de l'essai initial. Les deux départements tireront un bilan après trois mois.**

Sur la route des Jeunes, entre le P+R Etoile et le carrefour avec l'avenue Vibert, le temps de parcours des deux-roues motorisés est plus court de deux à trois minutes à l'heure de pointe du soir depuis qu'il leur est permis d'emprunter la voie de bus. Afin de confirmer l'efficacité de cette mesure, un second test sera mené à partir du 13 avril 2018 par la direction générale des transports, en étroite collaboration avec la police cantonale, sur la route de Ferney, qui présente des spécificités différentes de celles de la route des Jeunes.

En effet, le tronçon concerné, entre le rond-point de la jonction autoroutière du Grand-Saconnex et la place de Carantec dans le sens entrée de ville, est jalonné de quatre carrefours à feux. Les conducteurs de deux-roues motorisés qui emprunteront la voie de bus devront se conformer à une signalisation lumineuse spécifique, dont la programmation diffère des voies de circulation destinées au trafic individuel motorisé.

Le succès du test dépend du strict respect des règles de circulation routière par les usagers de la route, notamment les conducteurs de moto et scooter sur la voie de bus. Des contrôles seront effectués. L'impact du dispositif sur la vitesse commerciale des transports collectifs et la fluidité du trafic en général sera également analysé.

*Pour toute information complémentaire :*

- **DETA:** M. Thierry Messenger, directeur de la région Lac-Rhône, direction générale des transports, T. 022 546 78 19;
- **DSE:** service de presse de la police cantonale, T. 022 427 56 00.